

PARIS
NORMANDIE

HAVRE
LIBRE

LE PROGRES
DE FECAMP

LE HAVRE
PRESSE

Réalisé par les salariés en luttes et membres du Syndicat des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication de Rouen, du Havre et de leurs région (SILPAC-CGT), de leur Fédération (FILPAC-CGT) et de l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime

EDITORIAL

La grande boucle revient dans notre département de Seine Maritime. Rouen sera pour la 13^e fois ville étape. Au-delà de l'évènement sportif et populaire, c'est l'occasion pour la CGT de s'adresser à vous. Si durant ces deux journées, la grande boucle va côtoyer les boucles de la Seine, la CGT a choisi un format presse pour vous faire côtoyer les événements sociaux sur notre département et les propositions qu'elle formule pour sortir de la crise.

Dans notre département de Seine-Maritime, les salariés luttent pour l'avenir de leur emploi, que ce soit pour l'avenir du journal Paris-Normandie, de la raffinerie de Petit-Couronne, de Le-grand Normandie, que ce soit pour l'avenir du secteur de l'automobile ou de l'aéronautique ou des services publics, ou du secteur verrier.

Si les cyclistes du Tour de France vont durant 21 jours sillonner les paysages français, pour nous c'est le paysage politique qui vient de changer avec son cortège de changement attendu. Les attentes sociales des salariés et de leur famille sont fortes. Après un quinquennat qui a vu son flot de licenciements, de remise en cause des acquis sociaux, d'envolée des cadeaux pour les riches, il est grand temps pour un véritable changement.

Le changement est possible, mais pour cela il faut des choix politiques courageux et une mobilisation de tous les salariés, rien ne serait plus dangereux que l'attente.

La CGT fait le choix de la mobilisation pour exiger une autre répartition des richesses. Le département de Seine-Maritime est particulièrement touché durant ces cinq dernières années, les licenciements et la précarité ont explosé.

Le contexte politique semble aujourd'hui plus favorable pour les salariés. Favorable certes mais les exigences des actionnaires demeurent ; durant cinq ans ils ont livré une échappée jamais réalisée, leur directrice sportive Mme PARISOT étant dopée aux aides publiques délivrées par la médecine Sarkozyenne.

Aujourd'hui, il nous appartient à tous de se mobiliser, l'antidote du capitalisme reste, n'en déplaise à certains, le syndicalisme rassemblé avec les salariés, pour exiger beaucoup plus que les 2 % accordés au Smic au 1er juillet 2012.

Bonne étape du Tour de France et à bientôt dans les mobilisations revendicatives.

Pourquoi la CGT revendique-t-elle le SMIC à 1 700 euros ?

LA CGT revendique depuis 2008 un smic mensuel brut de 1 600 euros. L'indice de prix qui sert à l'indexation du Smic, c'est l'indice Insee des prix, hors tabac, des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé. Cet indice a progressé de l'ordre de 4% depuis 2008. En tenant compte de ces évolutions, la CGT a décidé en juin dernier de porter cette revendication à 1 700 euros bruts d'autant que les dépenses dites contraintes constituent une part de plus en plus importante du budget des ménages à revenus modestes et que le coût de ces dépenses augmente généralement plus vite que la moyenne des prix.

En tenant compte de ces évolutions, la CGT a décidé en juin dernier de porter cette revendication à 1 700 euros bruts d'autant que les dépenses dites contraintes constituent une part de plus en plus importante du budget des ménages à revenus modestes et que le coût de ces dépenses augmente généralement plus vite que la moyenne des prix. Cela représente une augmentation de l'ordre de 25% par rapport au Smic actuel (depuis le 1er janvier 2011, le Smic est de 1 365 euros, soit 9 euros par heure).

Les dépenses dites « contraintes », « pré-engagées » ou « incompressibles » sont celles auxquelles on ne peut pas échapper sans subir des pénalités : mensualités de crédits, loyers, eaux, électricité, gaz, frais d'assurances, dépenses liées aux télécommunications, etc. La particularité de ces dépenses est qu'elles sont réalisées, parfois prélevées directement sur le compte, avant toute autre dépense. Par exemple, on paie d'abord son loyer et ensuite on fait ses courses quotidiennes.

En 2006 (dernière année pour laquelle les données sont disponibles), ces dépenses représentent en moyenne 45% du budget des ménages contre 41% en 2001.

Pour l'ensemble des ménages, le poids des dépenses de logement



progresses de 2,7 points passant de 17,5% en 2001 à 20,2% en 2006. Idem pour les assurances dont le poids augmente de 2 points à 8,8% du budget des ménages.

La progression de la part de ces dépenses pré-engagées touche particulièrement les ménages aux revenus modestes et intermédiaires, et des foyers les plus jeunes ou monoparentaux.

En 2006, les dépenses pré-engagées représentent trois-quarts du revenu des 20% des ménages les plus pauvres, ceux qui sont les plus concernés par le Smic, contre la moitié en 2001.

Pour ces ménages, le poids du logement dans leurs dépenses passe de 31% en 2001 à 44% en 2006, celui des assurances de 9% à 15%.

Ces dépenses, incompressibles au moins à court terme, augmentent beaucoup plus vite que les revenus. Pour les ménages à revenus modestes, les dépenses de logement, de l'électricité, de l'eau, du gaz et des combustibles représentent

ensemble 46 % de leurs dépenses, contre 22% en 1979. Pour les ménages à revenus médians, ces postes

représentent 38% de leurs dépenses, contre seulement 21% en 1979.

Samedi 21 JUILLET 2012

Pour un été solidaire à FECAMP

L'association de tourisme social « VIVATS », en Normandie est au service des CE, COS, CASC, des structures syndicales et des associations dans leurs actions sociales auprès des salariés.

Elle agit pour le droit aux vacances de qualité pour tous et tout autant pour le droit de partir.

Un droit légitime pour tous y compris en terme de bien-être, pour chacun et chacun, pour la famille, mais aussi pour se construire et accéder à des activités culturelles, de loisirs...

Rompre avec le quotidien, n'est-il pas l'un des meilleurs moyens de se ressourcer aujourd'hui ?

Partir en vacances est redevenu un rêve pour bon nombre de salariés de notre région : la dégradation de la situation économique et sociale, les politiques salariales des entreprises, l'augmentation du coût de la vie, la menace qui plane sur l'emploi, ou qui casse celui-ci, les politiques d'austérité... en sont les causes principales.

Disposer du droit aux congés ne suffit plus ! Faut-il encore avoir les moyens d'en profiter !

Cette situation intolérable appelle à réagir en faveur et avec ceux, qui en sont les victimes ! Un salarié sur deux ne prendra pas de vacances cette année encore.

C'est pourquoi l'association « VIVATS » propose à chaque CE, COS, CASC, associations de salariés, struc-

tures syndicales, salariés actifs, sans emploi, retraités, familles, d'utiliser cette initiative pour « un été solidaire ».

L'objectif est double :

Permettre aux salariés et leurs familles qui s'inscriront, de passer une journée de détente au bord de la mer (en apportant son pique-nique) ;

Marquer cette exigence revendicative forte pour le droit aux vacances pour tous.

Aucune participation n'est demandée aux salariés qui ne peuvent pas partir en vacances en revanche les collectivités sont invitées à parrainer un enfant ou un parent pour cette initiative pour un montant de 20 euros par personne.

Plusieurs départs collectifs par cars seront organisés de différents secteurs de Normandie.

Un accueil sera organisé par la ville de Fécamp en collaboration avec notre association VIVATS.

Si cette journée est libre (visite, plage, promenade sur les falaises) il sera possible à chaque participant également de découvrir le musée des « Terre-neuvas et de la Pêche » mais également le « Palais Bénédictine » (Musée et distillerie).

Vous souhaitez être donateur, prenez contact avec l'association au 02.35.71.25.14

Vous êtes salarié en difficulté, prenez contact au 02.35.58.88.59.

Seine-Maritime
la
cgt



Survivre à Sarkozy, mourir sous Hollande ?

Nous, salariés de la presse normande, nous n'avons pas survécu à Sarkozy pour mourir sous Hollande. Paris Normandie, Havre libre, Havre Presse, Le Progrès de Fécamp, Liberté Dimanche, Havre Dimanche : quel point commun entre ces titres de presse ? Ils risquent d'être liquidés en juillet par le tribunal de commerce du Havre. Toute une région, la Haute-Normandie, serait privée de quotidiens régionales d'information.

CES titres sont à la merci d'un homme, Philippe Hersant, le propriétaire du groupe GHM. Exilé en Suisse, il a décidé de ne plus payer... Pas plus en Normandie que dans le pôle Champagne Ardenne Picardie et à Nice Matin.

Alors, on n'y peut rien ?

Mais enfin, tout le pouvoir a été donné à une majorité se réclamant de la gauche : présidence, assemblée nationale, sénat, gouvernement, régions, départements, villes en nombre.

Et cette puissance publique ne pourrait pas, malgré toute cette force légale, forcer Philippe Hersant à prélever sur les millions qu'il a passés en Suisse, pour payer la survie des titres normands ?

Nos exigences immédiates : messieurs de la présidence, du gouvernement, de la nouvelle majorité parlementaire :

- **utilisez vos immenses pouvoirs pour contraindre le propriétaire Hersant à remplir ses devoirs. Un peu de son or suffira à lever l'hypothèque de la liquidation définitive le 20 juillet par le tribunal de commerce du Havre.**

- **Prononcez une suspension immédiate des licenciements, au moins le temps d'obliger le patron à remplir les caisses de ses journaux.**

- **Créez les conditions d'une véritable négociation basée sur les intérêts de l'information, des salariés et de la presse.**

Repreneurs de tous les pays, comptez-vous ! La date du 29 juin est annoncée par le tribunal de commerce comme la fin du dépôt des offres de reprises.

Comptons-les :

1. Ellie Huertas : Messieurs, nous



avons compris que nous n'avez pas le sou, et que vous comptez payer votre entrée dans les titres normands par l'économie réalisée sur le dos de 85 salariés.

Ces 85 emplois, ce n'est pas pour nous un nombre froid, mais des collègues. Vous comptez les dépouiller de leurs emplois, de leurs salaires, malgré eux...

Et puis, que deviennent-ils ? Ils rampent jusqu'au Pôle Emploi le plus proche ? Pas de plan d'accompagnement, ils doivent dégager sans rien dire ?

2. La pâle étoile de Bergé : Un bruit – mais combien de bruits circulent – attribue au financier Bergé l'intention, à un moment ou l'autre, d'entrer dans la danse. Ce serait au prix de la fermeture de l'imprimerie, de la destruction de 135 emplois, et ce, de façon non négociable. Mais où et avec qui négocie-t-on ? C'est le cours patronal du moment, de rien négocier.

Il semble que de grands personnages du parti majoritaire couvriraient de leur nom la manœuvre. Est-ce plus qu'une rumeur ? Si oui,

nous avons notre mot à dire et notre droit à l'information.

Le journal doit sortir

De toute façon, nous prendrons toutes les dispositions pour mettre à l'abri les journaux et leurs emplois : nous nous engageons à tout faire pour que Paris Normandie et la presse havraise continuent de paraître. Nous militons pour nos emplois, la presse et l'information ! Paris Normandie, avec tous les titres normands, continuera de paraître grâce à toutes les forces qui s'uniront pour le fabriquer.

Les licenciements obtenus ou envisagés par le patronat de la presse quotidienne ? (liste non exhaustive)

Hersant,
670 exigés à Paris-Normandie, NiceMatin, L'Union, Est Eclair, L'Aisne Nouvelle, Cap Régies, (après les 2 200 de la Comareg)

Crédit Mutuel,
116 dans la presse gratuite

Presstalis (ex NMPP)
1 000 envisagés

France Soir,
77 à la rédaction, 24 à l'imprimerie

La Tribune,
82 à la rédaction, 35 à Paris Portage

Les Echos, 35

Le Figaro, 72

Les ruptures conventionnelles, clauses de conscience et de cession, plans de départ volontaires sont à ajouter à cette sinistre addition.

Et il faudrait collaborer ?



Rossel Hersant, modèle de restructuration pour toute la presse ?

L'opération Rossel Hersant est le Cheval de Troie d'une vaste offensive de mise en place d'un nouveau modèle économique pour toute la presse :

Pour établir le rapprochement Rossel Hersant, les patrons s'entendent avec les banques pour créer la peur : ils frappent d'entrée un des pôles du groupe, le pôle normand, en mettant en redressement judiciaire Paris-Normandie et la presse havraise. But de l'opération : empêcher toute négociation par l'intervention du tribunal de commerce du Havre. Cette méthode devait faire école dans toute la presse, l'usage ayant été établi pour France Soir et La Tribune.

La Filpac CGT devrait renoncer à son rôle syndical pour devenir le supplétif muet de 670 licenciements,

chiffre décidé par les deux groupes selon la directive des banques créancières sous l'égide du gouvernement.

Ces licenciements étaient conçus comme une mise initiale, puisque d'autres suivraient par le jeu des restructurations internes.

Cette capitulation syndicale devait faire jurisprudence pour toutes les opérations en cours dans les autres groupes.

Rossel et Hersant n'ont jamais rien négocié. Ils ont déployé leur chantage - c'est 670 licenciements ou Rossel se retire – en le rebaptisant « négociations ». En fait, Hersant et Rossel s'étaient entendus avec les banques pour faire payer à « la masse salariale » le prix de l'opération.

Hersant avait obtenu l'accord de Rossel et du gouvernement pour ne rien payer, son statut d'exilé fiscal lui servant de certificat d'impunité pour mettre à l'abri ses dizaines de millions en Suisse.

Voilà ce que les syndicats de la Filpac CGT, avec l'appui de son Comité Exécutif National et des salariés, ont refusé : transformer le syndicalisme en témoin muet et approbateur des malversations patronales et même de faillites que d'aucuns jugent frauduleuses.

Rossel et Hersant peuvent bien présenter le refus des licenciements comme la cause de l'échec du rapprochement. Les opérations capitalistes n'ont jamais eu besoin de l'aval syndical pour se tramer !

Mobilisation nationale pour la presse quotidienne d'information et ses emplois

Non parution des titres datés du 5 juillet

La presse quotidienne est un vaste champ de licenciements. Dans un tel contexte, accepter les licenciements aujourd'hui, c'est encourager ceux de demain.

Pourquoi ? L'ancien gouvernement a décidé lors des états généraux de la presse qu'elle devait être soumise au dogme de la rentabilité et à la perspective d'une concentration accélérée pour obtenir un ou deux « champions multimédia nationaux de taille internationale ». La casse sociale et la destruction des titres sont en marche.

La stratégie patronale est limpide :

s'appuyer sur le gouvernement pour faire avaliser à la Filpac -CGT la destruction de l'emploi, la soumission de l'information à quelques banquiers et industriels, geler toute négociation de branche ou de groupe, afin d'enfermer les syndicats dans une négociation locale, pour prévenir toute contestation nationale.

Il n'y aurait d'autre alternative que l'acceptation du plan patronal ?

Le schéma directeur commun à l'ensemble de la presse est le suivant : réduire au minimum le coût du travail dans le papier imprimé pour dégager des capitaux nécessaires à l'investissement dans l'uni-

vers ultra-concurrentiel et hasardeux du numérique. Ce choix qui développe l'incertitude du lendemain doit de plus respecter le service des actionnaires, qui exigent des dividendes à 2 chiffres.

La Filpac CGT, en lutte pour les emplois, les titres, et la distribution coopérative, revendique :

- Un moratoire sur les licenciements, c'est-à-dire une suspension immédiate nécessaire à l'ouverture d'un cadre de négociation nationale, prenant en compte la question de l'avenir de l'information, de son impression, de sa distribution, de l'emploi et des qualifications professionnelles ;

- L'intervention du gouvernement afin de définir les obligations des patrons de presse, en particulier celles de l'exilé fiscal Hersant ;

- Une négociation nationale sur un plan de développement et de soutien aux sociétés d'information ;

- L'abrogation du décret Sarkozy sur les aides à la presse qui provoque la catastrophe en cours ;

- La mise en débat d'une loi sur la liberté de l'information, son indépendance, son pluralisme, et la transparence totale sur l'utilisation des aides publiques.

La presse d'information, ses emplois, ses qualifications sont une

cause nationale. Rien n'est joué. Tout dépend de la mobilisation des salariés. Le plan global du patronat suppose la résignation et la reddition permanente, la peur et la mise en concurrence des salariés.

C'est pourquoi ce mouvement national est une étape dans une mobilisation prolongée pour la solidarité des salariés de l'information.

La non parution des datés du 5 juillet exprimera à la veille du sommet social toutes ces revendications à un patronat s'estimant tout-puissant et à un gouvernement qui tarde à utiliser la puissance publique pour dénouer la crise.

Appels : Comité Inter CGT : (Info'com CGT (siège éditoriaux), Syndicat des Imprimeries Parisiennes (SIP), Syndicat SPSS (distribution), Sud Ouest, Intérimaires du Livre, Paris-Normandie, Havre Libre, Havre Presse, Progrès de Fécamp, Nice Matin, L'Union, Est Eclair, L'Aisne nouvelle, L'Ardennais, Libération Champagne, Pyrénées Presse, AG à l'Alsace, etc.

Améliorer les services publics, c'est possible

La crise c'est eux, la solution c'est nous

LES services publics sont des outils de solidarité, de citoyenneté et de cohésion sociale. Ils doivent mieux anticiper les besoins des populations et de la société. Cela est possible avec la mise en œuvre d'une politique de développement, intégrant une exemplarité en matière sociale et environnementale, respectant la spécificité de chacun, ce qui implique non seulement de démocratiser leur accès, mais également leur gestion.

Les services publics en réseaux (communication, transport, énergie, eau) doivent disposer d'une large autonomie de gestion dans le cadre d'orientations définies démocratiquement. Leurs conseils d'administration doivent devenir de véritables instances décisionnelles appuyées sur la transparence, la démocratie, le rôle primordial des salarié(e)s et des usagers.

La Fonction publique doit être au service des assemblées élues, des populations et de toute la Nation, et pas seulement de leur exécutif, tout en assurant une place particulière aux citoyen(ne)s, des droits et des capacités réelles d'intervention doivent être données aux fonctionnaires.

La mise en place de normes publiques (sociales, fiscales...) doit encadrer les conditions de concurrence, réintégrer les coûts rejetés sur la collectivité, prendre en

compte les exigences d'aménagement et de développement durable du territoire, impulser la cohérence et la convergence des interventions des différents acteurs.

La gestion des services publics et équipements publics doit être guidée par l'efficacité sociale, environnementale et économique. Les activités exercées directement par la puissance publique ou déléguées doivent l'être sous réserve d'un cahier des charges précis et d'un contrôle public et social approprié.

Pour préserver et améliorer Les services publics, la CGT exige :

- La mise en œuvre de réformes porteuses de progrès social en lieu et place de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

- Que les commissions départementales des services publics doivent être de véritables lieux de concertation et offrir un rôle reconnu aux représentant(e)s des personnels et des usagers.

- Que les services publics de proximité et de qualité soient préservés et développés sur tout le territoire.

- L'arrêt des suppressions de postes et services.

- L'arrêt des privatisations.

- Le retour à une gestion publique de l'eau.

- La prise en charge du transport domicile/travail par l'employeur.



10 EXIGENCES PORTEUSES D'UN AUTRE AVENIR

Après des décennies de creusement des inégalités, la répartition des richesses doit désormais privilégier les revenus des salariés, des retraités, les minima sociaux et la protection sociale. Elle doit être réorientée vers l'efficacité économique et sociale.

La première des insécurités est bien sociale. Elle est aussi la conséquence de choix politiques.

Face à la mainmise des marchés financiers sur l'ensemble de l'économie et sur les choix de société, il faut combattre la spéculation, mettre en place des dispositifs pour financer des activités créatrices d'emploi, investir dans une véritable politique industrielle et développer les services publics prenant en compte l'impératif de développement humain durable.

Face aux pouvoirs des actionnaires devenus exorbitants, il faut donner plus de droits d'intervention aux salariés dans les entreprises et au-delà.

A tous les niveaux, entreprises grandes ou petites, territoires, filières d'activité, État et collectivités... la démocratie sociale doit être une priorité.

La CGT réaffirme ses dix exigences pour sortir de la crise

- Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux (smic à 1700 €).
- Contrôler les aides publiques aux entreprises.
- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.
- Stopper les suppressions d'emplois.
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
- Réformer la fiscalité en profondeur.
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour l'investissement productif.
- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
- Mettre en place un fonds européen de solidarité sociale et de développement économique.

La conférence sociale des 9 et 10 juillet prochains est une première étape qui permettra à la CGT de réaffirmer ses exigences au travers des 7 thèmes prévus par le gouvernement.

Après des années de politique régressive dans le domaine de l'emploi et du pouvoir d'achat, des services publics, d'atteintes aux libertés syndicales, les attentes des salariés sont grandes.

Des mesures immédiates sont attendues, elles doivent être prises.

Parallèlement, des changements structurels s'imposent, par exemple en matière de reconnaissance et de valorisation du travail. De même, une réforme fiscale est nécessaire et un véritable contrôle des aides publiques aux entreprises s'impose.

Le patronat entend nous enfermer dans un cadre économique incompatible avec le progrès social et le développement humain durable. Il maintient la pression pour obtenir la baisse du coût du travail et continue à licencier.

Au contraire, la CGT propose de lier l'économie et le social et ainsi développer une autre répartition des richesses pour satisfaire les besoins sociaux.

Dans toute l'Europe, les politiques de soumission à la finance ont conduit les pays et les peuples dans l'impasse. L'ensemble des syndicats européens a rejeté l'austérité généralisée.

Dans ce contexte, la Conférence sociale doit porter des mesures aptes à relancer notre économie. C'est la condition pour sortir du cadre de la rigueur et faire progresser la protection sociale.

Des questions peuvent être traitées immédiatement, c'est le cas de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Puisque la loi est votée, il faut maintenant des sanctions imposant le respect de la loi.

La démocratie sociale a besoin de moyens, de reconnaissance, c'est la condition d'un dialogue social de qualité, utile aux salariés, aux entreprises, au pays.

Enfin, l'industrie dans notre pays est un défi majeur tout comme le sont les services publics.



« Tous en selle, roulons pour l'avenir de nos emplois, nos salaires et nos retraites »

ETAPE CHEZ RENAULT SANDOUVILLE

A l'heure où la direction de Renault répond uniquement aux appels des actionnaires, que les questions de recyclage prennent de plus en plus de place, le syndicat CGT de Renault Sandouville a travaillé un projet industriel permettant la valorisation et le développement des emplois sur le site de Sandouville.

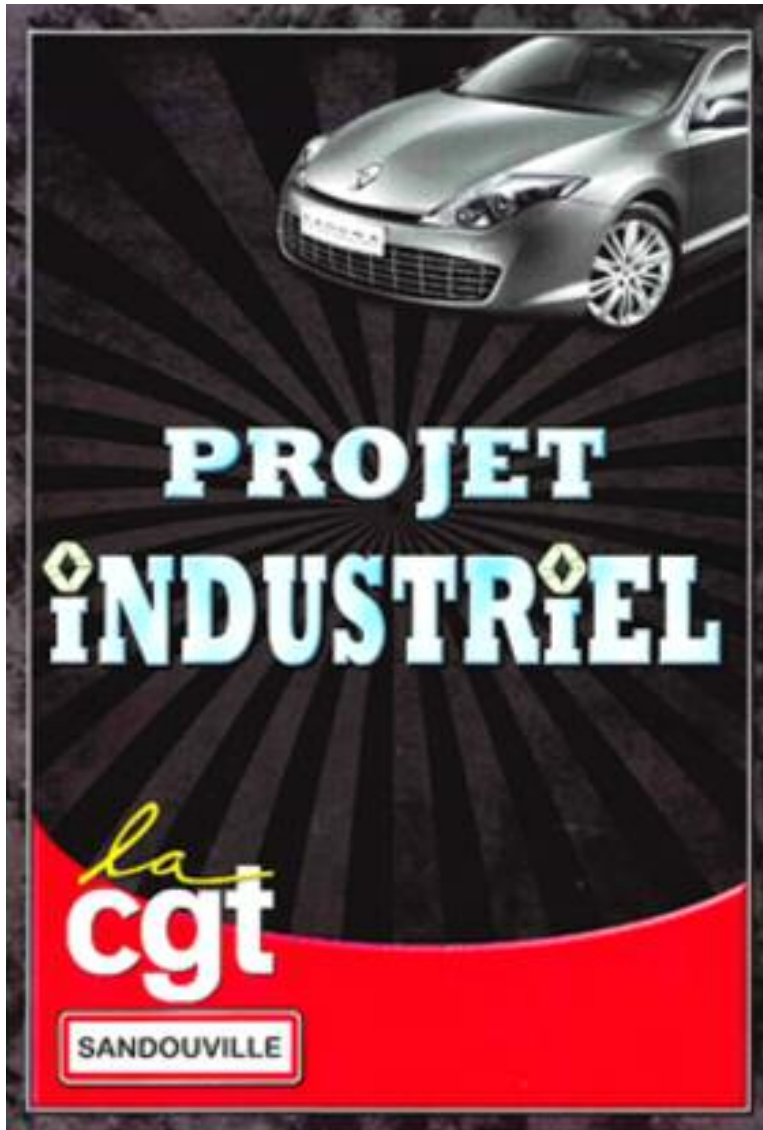
Avec 37,4 millions de véhicules, ce projet industriel s'appuie sur un vrai potentiel. L'Etat, les régions doivent aujourd'hui faire preuve de volonté politique pour favoriser la création et le développement d'une filière de déconstruction et de valorisation des véhicules en fin de vie.

Ce projet industriel porte sur plusieurs urgences :

- Responsabilités industrielles
- Economie et finance
- Ecologie
- Sociale et réglementaires

La CGT, à travers ce projet, veut démontrer que Sandouville est un atout économique et géographique. Ce projet ne remet pas en cause l'activité principale du site qui est de fabriquer des véhicules ; sachant que l'arrivée du véhicule utilitaire prévue en 2014 ne va pas permettre de préserver l'emploi existant (2 400 salariés aujourd'hui contre 12 000 en 1977), il était urgent de trouver des solutions qui permettent de pérenniser le site, face aux projets inexistant de la direction de Renault.

Pour la CGT, nous savons qu'un véhicule est recyclable à 96 % et qu'environ 800 000 véhicules Renault sont destinés à la casse chaque année, cela pourrait permettre à l'usine de Sandouville de retrouver une activité qui permette de sauver le site,



les emplois et redonner du souffle à l'économie locale.

Les salariés, à partir de leur expérience, savent construire des véhicules, ils sont capable également de les déconstruire proprement, de récupérer les matières premières et ainsi de fabriquer de nouveaux véhicules. Il ne reste plus qu'une volonté politique et industrielle pour que le projet aboutisse.

Le syndicat CGT ne prétend surtout pas avoir réponse à toutes les problématiques, mais a déjà travaillé plusieurs questions et s'inscrit pleinement dans un esprit constructif d'échanges avec l'ensemble des acteurs sociaux, économiques et environnementaux.

Pour plus d'info, découvrez ce projet sur www.1projet-1avenir.com

ETAPE CHEZ LEGRAND NORMANDIE



Les trois sites de Seine-Maritime (Fontaine le Bourg 141 salariés, Malaunay 357, Montville 21) dépendent du groupe Legrand, leader mondial de l'appareillage électrique, entreprise cotée au CAC 40 dont le chiffre d'affaire s'élève à 3 milliards d'euros.

A la lecture d'une étude réalisée par un cabinet d'expert, à la demande des élus du Comité d'entreprise, le constat est sans appel, Legrand Normandie a été sacrifié par la direction générale.

Malgré une rentabilité reconnue des 3 sites et l'existence de dividendes importants versés aux actionnaires, la direction propose la fermeture du site de Montville et l'arrêt de la production des armoires métalliques sur le site de Malaunay.

Aujourd'hui, le poids des sommes versées aux actionnaires (100 millions d'euros) pèse sur le développement de l'activité de nos trois sites normands. Face à cela, la CGT a présenté un projet qui permettrait de préserver le site de Montville, la

fabrication des armoires électriques sur le site de Malaunay et préserver dans le même temps l'avenir des 3 sites.

En réunion du comité d'Entreprise, le 27 juin, face à l'entêtement de la direction de fermer le site de Montville, le syndicat CGT et ses élus exigeront que les salariés soient consultés et entendus sur l'avenir industriel de leur entreprise.

La direction, sous le contrôle des organisations syndicales, doit organiser un référendum.

ETAPE CHEZ REVIMA

C'est avec surprise que les représentants CGT du personnel ont appris que le contrat avec Air France n'était pas reconduit. Cela représente environ 28 % du chiffre d'affaire de l'usine.

Même si la situation est difficile aujourd'hui, le marché devrait repartir à partir de 2014. Cette étude fiable s'appuie sur les différents avions mis en service et l'espace de leurs révisions. Pour Révima à Caudebec-en-Caux, cela concerne les trains d'atterrissage. Alors que près d'1/3 de la charge va être perdu, la direction n'a toujours pas réuni les élus du personnel pour étudier et analyser la situation, préférant jouer une partition avec les politiques.

Avec 15,7 % des parts de l'entreprise Air France, l'Etat français doit prendre toutes ses responsabilités

pour sauvegarder tous les emplois et la charge de travail chez Révima.

Le syndicat CGT et l'ensemble des structures syndicales territoriales et professionnelles ont d'ores et déjà commencé à travailler sur le sujet. Une coordination syndicale sera mise en place durant l'été regroupant les différents acteurs du secteur, notamment le groupe Safran.

Le syndicat CGT refuse de voir sa charge de travail partir chez son concurrent allemand Lufthansa. Air France ne sacrifiera pas les emplois seino-marins pour des moteurs ou autres pièces indispensables aux avions.

Les salariés de Révima sont compétents et formés, leurs emplois sont indispensables à la chaîne de sécurité de l'aviation civile de notre pays.



Comité de défense

- Développement de l'activité Fret SNCF du triage de Sotteville-lès-Rouen et de la zone portuaire de l'agglomération Rouennaise.
- Arrêt de la casse de l'outil ferroviaire SNCF.
- Pour une vraie politique de service public économique, répondant au Grenelle de l'environnement.



Coupon à découper et à envoyer à :

CER SNCF Normandie, 15 rue de la Gare BP 111 76303 Sotteville-lès-Rouen Cedex.

Nom

Prénom

Profession

Ville

Signature

Comité de défense

